
L'AUGMENTATION DU TRANSFERT CANADIEN EN MATIÈRE DE PROGRAMMES SOCIAUX

PÉRENNISER LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

REVENIR AU NIVEAU DE 1994-1995

Dans le cadre du déficit zéro, le gouvernement de Jean Chrétien a imposé une importante réduction des transferts fédéraux aux provinces canadiennes. Cette réduction, appelée la *réforme Axworthy*, occasionne encore aujourd'hui, des problèmes importants dans les finances des gouvernements provinciaux.

Dans la foulée de la *réforme Axworthy*, le Québec a vu, en 1994-1995, ses revenus provenant du Transfert canadien en matière de santé et programmes sociaux (TCSPS) réduits considérablement par le gouvernement fédéral. Alors que les transferts fédéraux, d'avant la réforme, finançaient les programmes sociaux québécois à la hauteur de 19,8%, ce financement n'atteindra que 11,9% en 2000-2001, suite aux réductions occasionnées par la réforme fédérale. Les gouvernements provinciaux devront alors combler le manque à gagner, notamment par des coupes dans les services. En 2004, le TCSPS sera scindé en deux transferts distincts; le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS).

Malgré une hausse importante des transferts en 2007, la perte financière atteignait tout de même 3,5 milliards de dollars pour les provinces canadiennes en 2009, dont 820 millions pour le Québec¹. Si l'augmentation des transferts et certaines corrections fiscales ont permis de réduire le manque à gagner, le financement est encore loin d'être rétabli.

Il existe présentement un consensus au Québec concernant un rétablissement de ces deux transferts fédéraux au niveau de 1994. **Seulement pour l'enveloppe du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), le gouvernement du Québec évalue le manque à gagner pour les provinces à plus de 2,8 milliards de dollars annuellement².** Le TCPS permet le financement adéquat de plusieurs programmes sociaux ainsi que de l'éducation postsecondaire. Son rétablissement permettrait aux gouvernements provinciaux de mieux supporter leurs services, en particulier celui de l'éducation postsecondaire.



FAÉCUM

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
ÉTUDIANTES DU CAMPUS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

INVESTIR DANS LE TCPS : UNE APPROCHE PAYANTE

Au cours des prochaines années, le manque à gagner au niveau du TCPS pourrait être occulté par la question du TCS, dont la faible indexation occasionnera une pression importante sur le financement de la santé.

En effet, lors de son dernier rapport sur la viabilité financière, le Directeur parlementaire du budget du Canada conclut que sans modification au TCS, les gouvernements des provinces et des territoires ne seront pas financièrement viables³. Concrètement, sans une modification du TCS, le gouvernement fédéral connaîtra des surplus de plus en plus importants, alors que les provinces et les territoires s'enfonceront dans une spirale de déficits successifs.

Dans ce contexte, la question du rehaussement des transferts en santé risque de faire ombrage aux transferts en programmes sociaux. Or, ne cibler qu'une hausse du TCS aux dépens du TCPS serait une mesure à courte vue.

Alors que l'éducation postsecondaire permet d'assurer une population plus instruite, les divers programmes sociaux financés en partie par le TCPS permettent de lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales. Le niveau d'éducation, tout comme le niveau des inégalités socio-économiques d'une population constituent des déterminants de la santé reconnus. À terme, leur amélioration permettra un meilleur contrôle des coûts de santé⁴. L'augmentation du TCPS mènera ainsi à une amélioration de la santé globale de la population et donc, à la diminution des coûts de santé.

Dans ce contexte, la FAÉCUM demande au gouvernement fédéral de rehausser le Transfert canadien en matière de programmes sociaux de 2,8 milliards de dollars.

¹ Fédération étudiante universitaire du Québec. 2009. *Avis sur les transferts fédéraux*.

² Gouvernement du Québec. 2015. Budget 2015-2016 : *Le Plan économique du Québec*.

³ Bureau du directeur parlementaire du budget. 2014. *Rapport sur la viabilité financière 2014*.

⁴ Santé et Services sociaux Québec. 2010. *Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants: Résultat d'une réflexion commune*.



F A É C U M

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
ÉTUDIANTES DU CAMPUS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**